



2010

HÔPITAL DE LAVOUR



Le jeudi 4 février

« TOUS AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF » !!!

CTE du 2 février 2010

C'est visiblement le prochain lieu de réunion pour le CTE, proposé par le Directeur, pour « débattre » dès lors que les remarques CGT embarrassent la Direction.

Le 2/02/10 la sérénité n'était pas de mise chez lui : « crise d'autoritarisme », « démanégeons syndicales », « directocratie galopante ».

Si ce n'est pas vraiment grave pour la santé, ça peut l'être pour l'expression démocratique et la représentativité des personnels....

1 – PLAN DE FORMATION ET ACTIONS PONCTUELLES

Vote : Pour CGT et CFDT Abstention :FO

2 – QUESTIONS CGT ET QUESTIONS AYANT NECESSITE UNE INTERVENTION CGT !!

Projets nouvelle maternité (CGT) et SSR (intervention CGT nécessaire)

En ce qui concerne le SSR, les besoins estimés par la Direction sont de 2,1 Millions d'euros et l'ARH dans sa « grande générosité », nous a accordé 1,6 millions, ce serait suffisant d'après elle !!! Mais dans un élan calculateur (machiavélique ?) elle nous a accordé une rallonge de 500 000 euros.

Youpi, ouaih, sauf que, sur ces 500 000, 300 000 ne sont pas pérennes (reconductibles), donc pour l'instant pas d'embauches possibles... mince c'est ballot !

Mais l'ARH affirme, juré, craché, qu'elle examine notre demande. Nous devrions avoir une réponse fin mars, juste avant la disparition de l'ARH (remplacée par ARS) et de son Directeur actuel, qui s'engagerait donc pour son successeur....

En parallèle nous avons déposé 2 demandes de financement pour la reconstruction du SSR et de la Mater.

La CGT a demandé des précisions sur le montage, ce qui a marqué le début de la phase d'agacement du Directeur.

Les 2 projets sont liés pour des questions architecturales, mais il y a un risque, si un des deux dossiers est plus fragile, il remettra en question l'autre...

Politique de remplacement des départs à la retraite (CGT) :

Nous avons demandé qu'elle était la politique de notre CH dans ce domaine. Nous souhaitons une anticipation et une projection ce qui ne semble pas toujours être le cas vu de l'extérieur.

En attendant des difficultés surviennent notamment de nuit.

Nous avons exposé notre opposition à un système de liste et de tirage au sort comme il a été envisagé de le faire par le DSSI dans un service de psy adultes.

Pour info : les équipes, pour une grande majorité, ne souhaitent pas alterner jours et nuits et c'est normal !

Mutualisation des ASH (Mater, SSR et Médecine).

Cette mutualisation permet probablement des « économies » à la DRH, mais elle n'est pas évidente à vivre pour les agents concernés.

Par ailleurs l'équipe du SSR c nous a fait part des répercussions sur l'organisation du travail des AS l'après midi. En effet il n'y a plus de temps ASH l'après Midi, l'équipe est donc sur les genoux et finit à pas d'heure.

C'est ce que nous avons relayé au CTE.

Le DSSI et le Directeur ont minimisé les mauvaises conditions du service et ont estimé que c'était un problème d'organisation....

Le Directeur a insisté sur notre déficit excluant pour l'instant tous moyens supplémentaires.

Attendons la manne de l'ARH ! Pour l'instant c'est dur pour tout le SSR.

Temps IDE à la MAPD

De façon générale toute l'équipe trime dans ce service aux conditions de travail particulièrement lourdes (même chose à l'USLD).

Nous sommes souvent intervenus pour les AS et les ASH. A ce CTE, c'est sur les IDE que nous souhaitons interpeller la Direction.

Il faut 4 ETP elles sont 2.80 ! En clair les IDE « rament » et le service ne fonctionne qu'avec des intérimaires depuis plusieurs mois et la situation s'installe, c'est anormal.

Le DSSI fait état de difficultés de recrutement (un grand classique) et d'infirmières pas intéressées par les services de personnes âgées.

N'étant pas en charge du recrutement, la CGT demande que cette situation épineuse soit réglée au plus vite par la DRH.

Avenir de la Blanchisserie et de son équipe (CGT) :

La CGT, depuis plusieurs mois et seule, soutient, défend et se préoccupe de cette équipe particulièrement malmenée.

Le Directeur, après être revenu longuement sur les diverses hypothèses, précise que 2 solutions sont envisagées : une collaboration inter-hospitalière limitée et/ou (?) chacun reste chez soi avec une sous- traitance au privé.

Nous avons demandé qu'un peu de considération soit accordée à cette équipe, elle a droit à un minimum d'infos sur son avenir. Nous serons vigilants sur ce sujet.

Dans tous les cas le Directeur précise qu'il y aura un retentissement social !

C'EST Inacceptable pour la CGT.

Nous avons insisté sur la dimension humaine, sur le refus d'une fermeture et sur le fait que cette équipe bossait dur, comme si de rien n'était, malgré les incertitudes, l'angoisse et le ras le bol.

Chapeau la BLANCHISSERIE.

Une solution sera présentée fin février....et en attendant ?

Avenir du Laboratoire et collaboration avec le CHU

« Les nouveaux textes de certifications des Labos sont extrêmement contraignants le Labo seul ne peut pas y arriver. Sil est seul, il meurt ».Voici les propos du Directeur.

Nous avons demandé quel était l'avenir du Labo : d'après le Directeur pas question de le fermer.

Un système juridique est à monter, sans qu'on en sache le contenu...Le Directeur parle encore d'unité annexe du CHU, de mutualiser les moyens humains (référents certification), les astreintes et certaines analyses. **Nous demandons que l'essentiel des analyses effectuées à l'heure actuelle, restent chez nous.**

Nous souhaitons la transparence sur ce dossier et la communication de toutes les infos. Là aussi, la vigilance est de mise pour la CGT.

Point sur la chirurgie ambulatoire (CGT)

Il s'agissait pour la CGT de faire un point sur la fameuse « poule aux œufs d'or » : l'ambulatoire. Le Directeur annonce un point imminent à l'occasion du prochain CTE et du CA. D'après lui les consultations externes fonctionnent bien **mais la chirurgie ambulatoire est un point faible !!**

Tiens donc ? Pour les amnésiques de la fermeture de chirurgie, l'ambulatoire devait nous sauver de tous les maux financiers, ainsi que le SSR qui devait, lui, tourner à plein régime. Comment ?

Grâce à un balai effréné d'ambulances circulant entre Laval et le CHU...Pour l'instant bernique !! En attendant la Chir est fermée et l'ambu on l'a dans le CHU.

Travail en 12h des AS à la Mater : Ce n'est pas d'actualité pour l'instant

Temps de travail à effectuer pour 2010 (intervention CGT nécessaire) :

La CGT a pointé du doigt les incohérences du document fourni par la DRH. Pour nous, cette feuille est erronée et ne doit pas être distribuée au Cadres et Cadres Sup.

Déjà au moment de la prise de fonction du nouveau DRH et en présence de l'Attaché d'Administration nous avons contesté le calcul 2009 : on nous arnaquait de 5 heures en moyenne et par agents.

Pire, pompon sur la fiche navette, cerise sur la grille agirh, en 2010 on nous rajoute 14 h de plus à effectuer.

Pour la CGT : si on part des 365 jours/an et qu'on soustraie au fur et à mesure les jours auxquels on a droit, CA, CF, RTT, RH et les jours soumis à conditions (fractionnement, hors saison et jour pour Dimanche et jours fériés), il reste le nombre de jours que doit travailler un agent . Si on multiplie ce nombre par le nombre d'heures à réaliser par jour, on trouve le nombre d'heures à effectuer par an.

Ex : agent en repos variable (équipe) qui travaille 38/semaine et 7 h 36 /jour à droit à 17 RTT.

S'il bénéficie de tous les jours soumis à conditions, il travaillera 203 jours/an x par 7.6 (7h36) = 1542.80 heures à faire pour l'année.

La DRH, dans une grande confusion bien alimentée par les silences de certains et la colère toute rouge du Directeur, nous propose de travailler : 1561 h pour 2010 !!! Ben voyons...

Depuis le CTE, le petit doigt de la CGT nous a dit que la DRH reconnaît ses erreurs de calcul et les corrige au galop...

3 –CONCLUSION

A l'occasion de l'examen du plan de formation le Directeur a échangé sur des demandes de formation en Sophrologie, c'était avant qu'il ne s'emporte. Nous ne saurions que trop lui conseiller d'accepter quelques séances de cette discipline. Ainsi serait-il plus zen et plus dans le respect des lieux d'échanges avec les partenaires sociaux représentants la totalité des agents du CH, ce qui est toujours le cas pour la CGT.

Dans les équipes, à l'heure actuelle, ce n'est pas de la Sophrologie qui est demandée : c'est plutôt de la « Souffrologie » qui est subie.

CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9 h à 16 h. tél. : 05 63 83 30 38 ou 3038 / cgt.chlavour@wanadoo.fr

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr